

COMMUNE DE GACOGNE
Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du
Lundi 19 août 2019 à 19 h 30 à la Mairie de Gâcogne

ORDRE DU JOUR

- **Marché public : Travaux de voirie communale 2019,**
- **Décision modificative au budget,**
- **Questions diverses.**

Etaient présents : Martial BEAUDEQUIN, Yvette BOURNAT, Annick FERROT, Christophe GAGNEPAIN, Guy GODEFROY, Damien LANGLET, Roland RENAULT, Jean-Pierre CAMBIANICA.

Absent excusé : Olivier TARTRAT

Lecture et adoption du compte-rendu de la précédente réunion en date du 22 mai 2019.

- **MARCHE PUBLIC : VOIRIE 2019**

Le maire présente le rapport de la commission d'appel d'offre (C.A.O.) qui s'est réunie ce jour et propose au conseil de suivre son avis. Après délibération, il est décidé de suivre l'avis de la C.A.O., à savoir de ne pas attribuer le marché et d'entrer en négociation avec les 2 entreprises (COLAS Nord Est et GUINOT T.P.).

Le délai pour déposer de nouvelles offres est fixé au 26 août prochain et le conseil se réunira de nouveau le 27 août 2019 pour attribution du marché.

- **DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET**

Reportée après négociation du marché de voirie.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Panneaux d'indication : Le maire indique qu'il dispose d'un devis pour remplacement et pose de panneaux inexistants ou disparus (Fragny, Saugny, Jailly, l'Huis au Page, Le Verniau, Le Saloir).

Des demandes ont été faites pour des indications de voies sans issues. Compte tenu du nombre important d'impasses sur la commune, il n'y aura pas de panneaux « voie sans issue ».

Le devis étant conforme au montant budgété, il est accepté pour 373 € H.T.

Fait à Gâcogne, le 20 août 2019

Christophe GAGNEPAIN
Maire de Gâcogne